

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	02/07/2018

## UN FOYER DE FIEVRE APHTEUSE DECLARE DANS LA REGION DE TIZI OUZOU EN ALGERIE

**Pour la VSI (par ordre alphabétique) :** Anne Bronner (Dgal), Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Pascal Hendrikx (Anses), Thierry Lefrançois (Cirad), Renaud Lancelot (Cirad), Alizé Mercier (Cirad)

**Pour le LNR Fièvre aphteuse de l'Anses Alfort :** Labib Bakkali-Kassimi, Stephan Zientara

Auteur correspondant : [alize.mercier@cirad.fr](mailto:alize.mercier@cirad.fr)

**Source :** Déclaration à l'OIE par les services vétérinaires algériens du 29/06/2018, ProMED (01/07/2018)

Les services vétérinaires algériens ont déclaré le 28 juin 2018 à l'OIE un foyer de fièvre aphteuse de sérotype O dans la région de Tizi Ouzou (à environ 50 km à l'est d'Alger). Ce foyer a été suspecté le 20/06/2018 et confirmé le 22/06/2018 par PCR temps réel.



Figure 1: Foyer de FA déclaré en Algérie le 28/06/2018 par le laboratoire de référence algérien. (source: FAO Empres-i)

Douze animaux sur les treize de l'exploitation (taux de morbidité de 92 %) ont déclaré la maladie. Les mesures de lutte adaptées ont été mises en place par les autorités sanitaires et tous les animaux ont été abattus :

- Surveillance à l'extérieur de la zone de confinement ou de protection
- Destruction officielle de tous les produits d'origine animale
- Destruction officielle des carcasses, des sous-produits et des déchets
- Désinfection
- Vaccination autorisée (si un vaccin existe)
- Aucun traitement des animaux atteints
- Restriction des déplacements à l'intérieur du pays

Les efforts de recherche active d'autres foyers de la maladie doivent se poursuivre, surtout que la fête du sacrifice approche (*Aïd el-Kebir* prévu le 21 août 2018) et que des animaux réceptifs au virus aphteux, notamment des ovins seront déplacés à travers les provinces en vue de leur commercialisation.